



Editorial

Kyoto à Chastre...

16 février 2005. Ce jour là, le protocole de Kyoto est enfin entré officiellement en vigueur ! Sans le plus gros pollueur du monde que sont les Etats-Unis. Malgré cela, globalement à travers le monde l'opinion publique est bien persuadée qu'il faut d'urgence faire quelque chose pour réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de ralentir, puis peut-être arrêter, le réchauffement de la planète.

Localement il reste néanmoins encore beaucoup de choses à faire... Le groupe ECOLO Chastre a par 2 fois ces dernières années interpellé la majorité sur les questions énergétiques via ses conseillers communaux. Si une série de choses ont bien été faites, aucune politique énergétique digne de ce nom n'a été mise en route à Chastre ! Qu'on en juge !

Selon Inter Environnement Wallonie qui a analysé les faits (et non faits !) en matière énergétique de toutes les communes à travers la Région wallonne, Chastre n'atteint que de très piètres résultats... Cette étude montre que ces dernières années, la majorité au pouvoir n'a pas fait de cadastre énergétique, n'a pas utilisé le logiciel gratuit de comptabilité énergétique, n'a rentré aucun projet PALME (projet d'action locale pour la maîtrise de l'énergie), n'a pas sollicité les subventions EPURE pour la rénovation de l'éclairage public, n'a pas promu les énergies renouvelables via des études de faisabilité ou des primes, n'a pas envoyé d'employé communal aux formations «énergie» gratuites de la Région, n'a pas... Pour savoir tout ce que la commune aurait pu faire, allez donc consulter le site www.kyotocommunes.be ! On reste ébahi, désolé mais aussi inquiet de la passivité, du manque d'imagination et de dynamisme des autorités communales en la matière... L'avenir de la planète, ce n'est pas qu'à l'ONU ou à la Commission européenne que cela se passe !

C'est aussi localement qu'il faut agir et bouger ! Mais terminons avec une note positive ! A

Gembloux, commune où ECOLO est au pouvoir, les choses bougent ! Le président du CPAS, qui est un écologiste, a fait placer 76m² de panneaux solaires ainsi qu'une chaudière au gaz ultra performante (en remplacement d'un système tout électrique) dans la maison de repos « la Charmille ». L'installation solaire permet de produire plus de 30.000 KWh solaires/an, d'économiser en moyenne 2700 Euros/an ainsi que d'éviter la production de près de 8,5 tonnes de CO₂ (réduction de près de 30% des émissions) par an. L'utilisation du gaz permet de faire des économies appréciables également, tout en évitant globalement la production de 46 t de CO₂/an ! Gembloux, où ECOLO fait rimer économies d'argent et d'énergie, réduction de la pollution et nouvelles technologies... Bref, vive le développement durable !

Daniel Ryckmans
et Sophie Smolders,
conseillers communaux

Des dizaines de produits chimiques toxiques présents dans nos maisons et dans notre environnement se retrouvent dans notre organisme et sont responsables de nombreuses pathologies :

- 1 enfant sur 7 souffre d'asthme ou de problèmes d'allergies
- 1 couple sur 6 a des problèmes de fertilité
- 35 % de cancers de plus en 20 ans
- augmentation des maladies neurologiques (Parkinson,...)

**Comment réagir ? Y a-t-il des solutions ?
Quel avenir pour notre santé et celle de nos enfants ?**

Allergies, stérilité, cancers...

Notre environnement nous rend malades !

**mercredi 9 mars à 20h00
à la salle Golard (St Géry)**
(ancienne école, rue Golard 56)

**Nous vous invitons à une conférence-débat
en présence du Dr Jean PAULUIS,
médecin spécialisé dans les problèmes de santé liés à l'environnement
et ayant suivi le dossier « Mellery ».**

Cette conférence « Santé – Environnement » est organisée par les locales ECOLO de Chastre, Villers-la-Ville et Walhain

Renseignements : Daniel Ryckmans, 010 / 659 705 & Françoise Lemoine, 0474 / 241 766

Antennes GSM dans le clocher de Cortil : suite et pas fin

Sans mobile apparent ?

En juin 2004, dans le numéro 10 de la Feuille de Chou vert, nous publions un article concernant les antennes de mobilophonie dans le clocher de l'église de Cortil.

Suite à cette publication, nous avons été interpellé par un membre de la Fabrique d'Eglise de Cortil. Cette dernière s'est sentie injustement traitée lorsque nous écrivions qu'elle avait "passé en douce un contrat avec Belgacom Mobile" pour l'installation de ce relais GSM. Nous nous devons de remettre les pendules à l'heure...

Nous avons rencontré un responsable de la Fabrique d'Eglise qui nous a démontré, documents à l'appui, que la commune, au minimum en son échevin des cultes, Vincent Demanet, avait été informée en bonne et due forme et en temps utile par la Fabrique d'Eglise de Cortil du projet d'installation d'antennes. La signature de l'échevin figure au bas d'un compte rendu d'une réunion (7 juillet 2002) de la Fabrique d'Eglise durant laquelle elle a autorisé cette installation.

Un peu de cohérence, svp !

Nous ne pouvons que constater que l'accusation portée par Vincent Demanet et relayée par la presse quant au fait que le contrat aurait été antidaté pour mettre la commune au pied du mur n'est que fabulation ou pire... manipulation de l'opinion publique, probablement pour dégager sa propre responsabilité puisqu'il avait été informé préalablement. Il apparaît que d'aucuns, au sein de la commune, jouent un double jeu dans cette saga.

L'impression que donne ce dossier non clos (aux dernières nouvelles, les antennes sont en place mais pas encore raccordées), c'est que ceux qui savaient se sont sentis obligés de prétendre le contraire lorsque le dossier a été rendu public par un Comité de quartier bien avisé. En cela, une bonne information à la population, qui peut alors réagir en connaissance de cause, reste pour ECOLO-Chastre un gage de transparence et nous continuerons à la revendiquer haut et fort.

Michel Geerts

En marge de ce dossier, signalons rapidement que l'arrêté royal d'avril 2001 fixant la norme d'émission pour les antennes de mobilophonie à 20,6 V/m a été annulé par le Conseil d'Etat. Il y a donc maintenant une réelle possibilité pour le législateur de fixer une norme qui respecte enfin les plus fragiles et les plus sensibles

Un arbre dominait les campagnes...



Sur le plateau entre Chastre et Villeroux, seul comme un veilleur solitaire, il gardait la campagne. Ce « veilleur solitaire », c'était un arbre isolé, marquant l'ensemble du paysage par sa présence. C'était un point de repère, c'était aussi un perchoir, notamment pour les rapaces...

Début 2003 cet arbre a été torturé, et comme ci cela ne suffisait pas, encore brûlé pour que surtout il ne témoigne pas ! Son écorce a été arrachée, son pied calciné à l'aide de pneus et de vieilles bâches. Puis il s'est affaissé, est resté de longs mois couché. L'assassin est revenu : il fallait que rien ne reste... D'autres bâches, sacs de semences et d'engrais ont été brûlés pour qu'il disparaisse complètement... Surtout, qu'on ne se souvienne pas qu'un jour un arbre, ne dérangeant personne, dominait les campagnes.

Une société qui laisse brûler et arracher ses arbres, une société qui ne protège et ne respecte pas les haies, une société qui ne plante pas de nouvelles forêts, est une société sans avenir... Heureusement, d'autres hommes, femmes et enfants se lèvent pour planter, soigner, faire grandir, d'autres arbres, d'autres haies, d'autres forêts... car l'arbre est leur avenir, l'arbre est notre avenir à tous !

Marie Agnès Gilot

LE 3 OCTOBRE 2004, la locale ECOLO Chastre avait invité les Chastrois à partir à la découverte de la commune d'Attert (Province de Luxembourg), qui a réussi le pari de préserver son patrimoine, tant immobilier que naturel.

AU CONSEIL COMMUNAL du 27 octobre 2004, les mandataires ECOLO ont interpellé la majorité au sujet de la phase 3 du PICM (Plan Intercommunal de Mobilité). Vu la faible participation de la population, ECOLO a demandé une consultation supplémentaire, refusée.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE «Vents d'Houyet» cherche des enfants coopérateurs (via leurs parents, parrains/marraines, ...) pour l'éolienne des enfants ! Plus d'info chez Daniel Ryckmans ou sur www.vents-houyet.be et info@vents-houyet.be et 082/689.676

AU CONSEIL COMMUNAL du 30 novembre, ECOLO Chastre a proposé que la commune s'engage à consacrer dans son budget 2005 une part plus importante à la coopération Nord-Sud, aux énergies renouvelables et à la réduction du coût des cartes d'identité pour les plus démunis. Sur les 3 propositions d'ECOLO Chastre, les 2 premières ont été balayées lors du vote demandé par les conseillers communaux verts...

AU CONSEIL COMMUNAL du 31 janvier 2005, les conseillers ECOLO Chastre ont interpellé la majorité pour être informés des projets des autorités communales pour célébrer le 175^{ème} anniversaire de la Belgique.

«**UN GESTE PAR MOIS**, un geste pour moi», la nouvelle campagne du Réseau Eco-consommation, lancée en ce mois de février. Chaque mois, les consommateurs désireux de participer à l'action n'ont qu'à surfer sur

www.ecoconso.be pour connaître le geste du mois et le tester. En fin de mois, le Réseau Eco-consommation se chargera de comptabiliser tous les gestes et de les traduire en mesures concrètes. Histoire de découvrir combien de kilos de CO₂, de déchets, d'énergie... ont été épargnés pendant le mois écoulé et de mesurer ainsi l'impact positif sur notre environnement, notre santé et celle de nos deniers.

ECOLO A 25 ANS cette année !

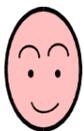
ECOLO A PRIS CONNAISSANCE par la presse des projets du Ministre régional wallon des Affaires intérieures, le socialiste Philippe COURARD en ce qui concerne l'organisation des élections locales (communales et provinciales) qui se tiendront en octobre 2006. C'est avec consternation qu'ECOLO constate que le Ministre entend restreindre l'application constitutionnelle du principe de parité hommes/

femmes aux seuls mandats électifs, alors que la Constitution stipule que ce principe doit également être appliqué aux mandats exécutifs communaux et provinciaux.

ECOLO SOUTIENDRA LE PROJET de Traité constitutionnel européen. Il s'aligne ainsi sur la décision prise jeudi dernier par le Parti Vert Européen, qui a décidé de dire « oui » à la Constitution européenne à une très large majorité (57 voix pour et 7 contre).

ECOLO EST STUPÉFAIT et indigné par la décision prise par la Ministre wallonne Marie Dominique SIMONET de délivrer une licence d'exportation pour du matériel servant à la fabrication de munitions en Tanzanie. Autoriser de telles exportations revient à inonder d'armes et munitions la région des Grands Lacs, dont personne n'ignore aujourd'hui qu'elle constitue une immense poudrière.

La remise des Choux



Chou-Vert à l'association des riverains de l'église de Cortil. En toute indépendance, elle mène un combat citoyen pour que son point de vue soit pris en compte et respecté afin qu'une antenne GSM ne soit pas installée dans le clocher.



Chou-Blanc au site Internet de la commune dont certaines rubriques facilitent réellement la vie des Chastrois. D'autres, par contre qui restent désespérément vides : comptes-rendus des conseils communaux, comptes,...



Chou-Rouge à l'inconnu qui a abattu ou fait abattre sans permis un chêne isolé (en partie sur terrain public) à l'angle de la rue des 3 ruisseaux et de la rue du ...chêne.

Soupe aux Orties

Dès la fin de l'hiver, les jeunes pousses d'orties font leur réapparition dans les bois, les prés et sur les talus. C'est le moment de profiter des vitamines et sels minéraux qu'elles peuvent nous apporter, à condition de les cueillir à l'écart de toute pollution (champs cultivés, bords des routes: à éviter...)

Selon l'inspiration du jour, mettez dans une casserole des oignons émincés et faites les revenir dans un peu d'huile. Ajoutez de l'eau, quelques pommes de terre ou des flocons de céréales, faites cuire et terminez par quelques bonnes poignées d'orties hachées grossièrement. Laissez encore cuire une dizaine de minutes. Salez et assaisonnez selon votre goût: tamari, poivre, muscade. Mixez et servez avec un peu de crème fraîche ou des croûtons frits et aillés, à moins que vous ne préfériez cette soupe au naturel. Vous pouvez aussi y ajouter quelques poireaux ou même des plantes sauvages: pissenlits, plantain, mauve ou consoude. Bon appétit!

Andrée

Combien de kilomètres avez-vous « mangés » aujourd'hui ?

Des chercheurs allemands se sont intéressés au contenu de notre assiette et aux kilomètres parcourus par nos aliments : savez-vous qu'un petit yaourt aux fraises « parcourt » des milliers de kilomètres avant de parvenir sur votre table ? Les fabricants n'hésitent en effet pas à acheter à travers toute l'Europe les fruits, le verre, le papier, le carton d'emballage, le lait, la colle pour les étiquettes, l'aluminium pour les couvercles, et même le sucre...

Quand vous préparez vos menus, songez-y : VOUS pouvez faire baisser ou augmenter la masse des camions qui encombreront nos routes et polluent l'air que nous respirons. Soit vous consommez « industriel » et vous composez votre menu de potage en sachet, de laitue en hiver, de viande importée préemballée, de sauce en boîte et de pudding tout préparé. Votre assiette aura alors parcouru 710 km et vous aurez produit pas mal de déchets.

Soit vous choisissez des produits régionaux et de saison, par exemple des crudités d'hiver, une quiche aux poireaux « maison », une compote de pommes à la cannelle pour le dessert. Votre « consommation » se limitera à 105 km et vous aurez réduit vos déchets de 80%. Et vous respirerez mieux !

Contactez ECOLO Chastre ?

Conseiller/ères communales :
Daniel Ryckmans (010/65.97.05)
et Sophie Smolders (010/65.01.76)
Conseillère provinciale:
Hélène Ryckmans (081/61.34.58)
Conseillère CPAS :
Valérie Delporte (071/87.53.20)
Représentant à l'ALE :
Michel Geerts (010/65.60.55)
Représentant à la Commission communale de la mobilité :
Thierry Henkart (010/65.06.14)
Secrétaire politique:
Andrée Debauche (010/65.68.98)
Editrice responsable:
Françoise Lemoine (081/61.39.90)